



*Acta fabula*  
*Revue des parutions*  
vol. 10, n° 8, Octobre 2009  
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5224>

---

# Raconter (qu')est-ce (qu')argumenter ?

**Florence Pellegrini**

*Argumentation et narration*, Emmanuelle Danblon, Emmanuel de Jonge, Ekaterina Kissina et Loïc Nicolas (éds.), Bruxelles, « Philosophie et Société », Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 210 p.

---



## **Pour citer cet article**

Florence Pellegrini, « Raconter (qu')est-ce (qu')argumenter ? », *Acta fabula*, vol. 10, n° 8, Notes de lecture, Octobre 2009, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5224.php>, article mis en ligne le 27 Septembre 2009, consulté le 28 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.5224

---

---

# Raconter (qu')est-ce (qu')argumenter ?

**Florence Pellegrini**

---

*Argumentation et narration* constitue la première publication du Groupe de recherches en Rhétorique et argumentation linguistique (GRAL), équipe internationale de chercheurs constituée à l'initiative d'Emmanuelle Danblon (Laboratoire de linguistique textuelle et de pragmatique cognitive, Université Libre de Bruxelles) qui entreprend de penser le rapport entre rationalité et formes discursives pour « reconsidérer les conditions de la persuasion dans les démocraties modernes, depuis les cadres de l'argumentation comme lieu privilégié de l'expression de la rationalité. » (p. 7) L'approche est donc linguistique et privilégie les théories de l'argumentation mais se veut également interdisciplinaire : « cette réflexion conjointe met l'accent sur des mécanismes de la rationalité, et partant, sur leur statut épistémologique. » (p. 7)

L'ouvrage collectif entreprend d'explorer les rapports entre argumentation et narration, qui, pour être deux régimes de discours différents — et l'introduction d'Emmanuelle Danblon rappelle, en guise de prolégomènes, les distinctions essentielles qui caractérisent ces deux types de discours, tant dans leurs modalités expressives que dans leurs finalités, ainsi que la suspicion qui reste attachée à la narration et ce depuis la philosophie platonicienne —, n'en présentent pas moins des liens et des interactions que « les traditions philosophiques, linguistiques, mais aussi psychologiques ou juridiques n'ont jamais manqué d'observer » (p. 9). Emmanuelle Danblon rappelle que la *Rhétorique* d'Aristote accorde une place privilégiée à l'activité narrative au sein même de l'argumentation : le *paradeigma*, cet enchâssement de narration dans l'argumentation, relève de l'exemplarité ; il est « une péripétie [...] quelque chose qui advient, une curiosité, à laquelle la raison discursive se doit de donner du sens » (p. 10). Partant, il participe de la construction argumentative et permet de dépasser le clivage entre argumentation et narration en tant que discriminants de rationalité.

Structuré en quatre parties qui correspondent à quatre domaines d'investigation (politique, juridique, littéraire, philosophique), le volume rassemble une série d'études de cas qui ambitionnent d'éclairer le rapport entre narration et argumentation à partir de l'analyse singulière d'un micro-corpus.

Les contributions proposées sont issues du séminaire de recherche 2005-2006 coordonné par Emmanuelle Danblon et du colloque *Argumentation et narration* organisé à l'ULB les 5 et 6 mars 2006.

La première partie (« Approches politiques ») met à jour « les stratégies de la rhétorique délibérative » en analysant un corpus de textes politiques (débat électoral, discours politiques, textes institutionnels) mais également littéraires : l'article de Raphaël Micheli (« L'argumentation au secours de la narration et *vice versa* ») porte sur le discours préfaciel hugolien à propos du *Dernier jour d'un condamné*, et sur la façon dont Hugo se voit dans l'obligation d'adjoindre à sa « fiction de journal intime » (p. 42) une rhétorique explicative et justificative dans des préfaces successives qui finiront par récupérer et intégrer, dans une intrication et une réciprocité tout à fait significatives, l'élément narratif en auxiliaire de l'argumentation.

La contribution de Jean-Michel Adam (« Énonciation et narration. Fragments de rhétorique chiraquienne ») met l'accent sur la fonction persuasive de l'exemple rhétorique en analysant l'argumentation déployée par Jacques Chirac lors du débat télévisé qui l'a opposé à Laurent Fabius, alors Premier ministre, le 27 octobre 1985. Jean-Michel Adam souligne l'alliance et la synergie entre narration et argumentation et montre comment le récit exemplaire participe du processus de persuasion et, en retour, paradoxalement, « acquiert son statut de "fait", essentiel à sa qualité épistémologique, par la construction argumentative elle-même. » (p. 11)

Thierry Herman (« *Narratio* et argumentation ») propose une synthèse historico-théorique qui parcourt les principales théories de l'argumentation — et plus particulièrement les théories récentes de la linguistique argumentative — qu'il met à l'épreuve du discours gaullien de l'Appel du 18 juin : il montre la « subjectivité de la narration » et son orientation argumentative « sous une apparence qui tend à la neutralité » (p. 38).

L'analyse d'Evgénia Paparouni (« Le récit politique dans le discours de clôture de la présidence luxembourgeoise. "Ne pas cacher l'aventure" »), qui referme le champ « politique » de l'investigation, explore la rhétorique des Institutions européennes et présente une réflexion sur le statut épistémologique du récit dans la pensée post-moderne. Son analyse de l'allocution de Jean-Claude Juncker (22 juin 2005) montre l'efficacité de la « mise en intrigue » de l'événement, qui permet de « donner du sens à l'imprévu » en créant un « effet d'évidence » (p. 63).

La seconde partie (« Approches juridiques ») s'attache à « penser la norme » et analyse la place et la fonction du récit dans les textes juridiques.

<sup>1</sup> Jean Rousset, « *Le Dernier jour d'un condamné* ou l'invention d'un genre littéraire », Lucien Dällenbach et Laurent Jenny (éd.), *Hugo dans les marges*, Genève, Éditions Zoé, 1985.

Tout d'abord, Julie Allard (« Interprétation, narration et argumentation en droit : le modèle du *roman à la chaîne* chez Ronald Dworkin ») sonde le modèle juridique proposé par le *roman à la chaîne* de Dworkin<sup>2</sup> et rappelle que la proposition de Dworkin s'inscrit dans une conception américaine du droit, la *common law*, fondée sur la jurisprudence et dans laquelle « la narration tient une place de choix » (p. 68) : « la thèse [...] de Dworkin consiste à penser le droit comme processus d'interprétation. Il en découle logiquement que, pour lui, le droit est aussi construit comme processus narratif » (p. 69) au sein duquel le juge tient la place essentielle de l'interprétant. La métaphore littéraire du *roman à la chaîne* transposée au domaine juridique lui fait concevoir le droit comme « une suite de récits que chaque narrateur chercherait à faire tenir ensemble. Le juge est ce narrateur car, à travers le chapitre qu'il écrit, il reprend tout le droit et le poursuit » (p. 74). Cette théorie montre l'imbrication profonde, « dans le droit de l'interprétation, de la narration et de l'argumentation » et fournit l'occasion « de considérer le raisonnement du juge dans sa spécificité et donc à replacer l'argumentation sur le plan des principes, qui lui servent de fondements rationnels » (p. 79).

Jean-Claude K. Dupont (« Établir, qualifier, argumenter : le "fait" et le "droit" à la Cour européenne des droits de l'homme ») analyse les caractéristiques de l'argumentation à la Cour européenne des droits de l'homme à partir de la question du statut du « fait » : fait « naturel » et fait « juridique » ne se confondent pas, les seconds étant « des données construites du discours » (p. 90) à valeur persuasive de « preuve ». Les faits, dans leur « réappropriation du point de vue pragmatique de la controverse », doivent être appréhendés « comme des éléments à l'intérieur de chaque discours qui servent ou desservent la stratégie des locuteurs, qui favorisent ou fragilisent leurs positions, donnent du poids ou annihilent leurs arguments. » (p. 96)

Emmanuel de Jonge (« Le préambule des déclarations des droits de l'homme : entre narration et argumentation »), en clôture de cette partie « juridique », confronte le préambule de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 avec celui de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 pour montrer comment l'inclusion du récit d'un fait récent — le traumatisme de la Shoah — infléchit sensiblement la logique argumentative du texte de 1948. Son analyse d'anthropologie rhétorique, qui prend appui sur les travaux d'Emmanuelle Danblon<sup>3</sup>, « postule un lien très étroit entre l'arrière-plan topique et cognitif d'une société et la façon dont les gens argumentent ». Il conclut : « l'inclusion d'un récit —

<sup>2</sup> Ronald Dworkin, *L'empire du droit*, Paris, « Recherches politiques », PUF, 1986, 1994 et *Une question de principes*, Paris, « Recherches politiques », PUF, 1996.

<sup>3</sup> Emmanuelle Danblon, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, Bruxelles, « Philosophie et société », Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002 et *La fonction persuasive : anthropologie du discours rhétorique. Origine et actualités*, Paris, Armand Colin, 2005.

forcément particulier — au fondement des justifications suggère l'hypothèse que l'argumentation a subi un profond changement dans son fonctionnement, probablement au même titre que notre conception de la rationalité et notre mode de pensée. » (p. 109)

La troisième partie (« Approches littéraires ») envisage les liens entre narration et argumentation du point de vue de la littérature même, c'est-à-dire en récit de fiction<sup>4</sup>.

Marc Dominicy (« Le mauvais exemple et "l'art d'écrire entre les lignes" ») rappelle la lecture que Leo Strauss<sup>5</sup> propose des textes de Machiavel *Le Prince* et les *Discours sur la première décade de Tite-Live* : « quand un penseur consommé semble commettre des erreurs ou des bévues tellement manifestes et grossières qu'elles ne sauraient échapper à un quelconque écrivain, et notamment lorsqu'il fournit de mauvais exemples, il pratique un "art d'écrire entre les lignes" qui dissimule, sous une littéralité triviale ou chaotique, des sous-entendus destinés au lecteur perspicace. » (p. 116) Il analyse alors, chez Machiavel et chez Properce, certains de ces « mauvais exemples » dont l'ambiguïté interprétative n'est destinée à être éclaircie que par le seul « lecteur perspicace ».

L'approche stylistique de Madeleine Frédéric (« Témoignages de guerre et méandres génériques : la guerre de 14 selon Barbusse et Cendrars ») compare trois récits de témoignages de guerre et les stratégies narratives symétriques et inversées qu'ils adoptent. D'un côté, *Le Feu. Témoignage d'une escouade* (1917) de Barbusse, qui « s'attache à nous rendre perceptible l'expérience tragique quotidienne du soldat » dans une description « qui se maintient au plan de l'évocation épisodique » tout en participant d'un « argumentaire contre la guerre » (p. 135-136) explicité par les chapitres liminaires et le paratexte préfaciel et présentatif ; de l'autre, *J'ai tué* (1919) et *La main coupée* (1946) de Cendrars, qui, dans une logique contraire, « opte tantôt pour les envolées prototypiques neutralisant toute prise de position [*J'ai tué*], tantôt pour l'autojustification [*La main coupée*], mais qui jamais n'argumente » (p. 138).

La confrontation que Ute Heidmann fait de deux versions de *Cendrillon* — (*Cendrillon, ou la petite pantoufle de verre* de Perrault et *Cenerentola* de Buzzati) est entièrement sous-tendue par la question du genre. Elle montre « par le biais d'une analyse comparative et différentielle<sup>6</sup> des deux textes, comment l'inscription générique et intertextuelle informe et oriente en profondeur les deux projets

<sup>4</sup> Voir également sur ce point les travaux précédents de Gilles Philippe (*Récits de la pensée. Études sur le roman et l'essai*, sous la direction de Gilles Philippe, Centre d'études du roman et du romanesque, Université de Picardie « Jules Verne », Paris, Sedes, 2000, compte rendu par Marielle Macé [<http://www.fabula.org/revue/cr/18.php>] et « Fiction et argumentation », dans Pierre Glaudes dir., *L'essai. Métamorphoses d'un genre*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, p. 71-90.) ou d'Alain Rabatel (*Argumenter en racontant*, Bruxelles, De Boeck, 2004, compte rendu par Marc Marti, *Cahiers de Narratologie*, n° 12, mis en ligne le 21 juillet 2005, [<http://revel.unice.fr/cnarra/document.html?id=31>]), qui ne figurent pas parmi les références bibliographiques citées.

<sup>5</sup> Leo Strauss, *Pensées sur Machiavel*, traduction de M.-P. Edmond et Th. Stern de *Thoughts on Machiavelli* (1958), Paris, Payot, 1982.

discursifs respectifs. » (p. 141) De par leur généricité très complexe, « qui met à contribution tout le système des genres de leurs cultures respectives », les deux textes « intègrent ainsi des fonctions argumentatives inattendues » (p. 149).

François Ost (« À tort et à l'envers : Sade ou l'écriture travestie ») propose, quant à lui, une étude plaisante et enlevée de la perversité de l'écriture sadienne dont on regrette qu'elle n'entre pas dans le détail des textes pour corroborer l'assertion de départ : « imagination narrative et raison argumentative ne cessent de se relancer mutuellement : tantôt c'est le projet rationnel [...] qui enflamme les sens défaillants et ouvre de nouvelles perspectives à un récit qui languissait, tantôt au contraire c'est l'imagination délirante qui enflamme la pensée, la radicalise absolument, la fait fuir au-delà de toutes limites, à commencer par celles que dresse habituellement le principe de non-contradiction. » (p. 151)

La quatrième partie (« Approches philosophiques »), enfin, revisite les schémas cognitifs et rationnels pour conclure à la « nécessaire articulation de l'argumentation avec la narration » et cela, quels que soient le domaine scientifique et la période observée. Ainsi le dernier article, de Sophie Klimis (« Narration et argumentation en Grèce ancienne »), est un retour à la pensée antique et à l'opposition entre *muthos* et *logos*, deux registres de discours qui recouvrent grossièrement les registres de la narration et de l'argumentation. Elle rappelle que cette répartition dichotomique a été largement critiquée et montre, à partir d'exemples empruntés à Homère, la porosité des deux registres.

Mylène Botbol-Baum (« La pluralité des modes d'argumentation du discours bioéthique : entre pragmatisme et recherche d'objectivité du jugement ») analyse le discours bioéthique, « discipline émergente [...] qui souffre de ne pas avoir de méthodologie normative propre » (p. 163) comme un lieu de concurrence entre plusieurs modèles argumentatifs. Pour dépasser la tension entre « rhétorique subjective et objective de la justification morale », Mylène Botbol-Baum défend une « éthique narrative » (p. 164) qui éviterait les écueils de l'universalisme comme du relativisme dans la rhétorique bioéthique. Elle propose un modèle de délibération bioéthique, fondé sur « l'imagination narrative » (p. 176), qui se voudrait perçu comme le successeur du modèle jurisprudentiel défendu par Toulmin et Perelman : « il associerait à la casuistique et au principalisme un cadre dialogique qui, grâce au développement de "capabilités partagées", ouvrirait à la co-responsabilité d'imaginer des résolutions de problèmes qui ne dépendent pas de l'arbitraire du cas par cas, mais puisse se penser et s'argumenter à partir de l'analyse réflexive de narration de cas qui construise un universel pragmatique. » (p. 176)

<sup>6</sup> Voir Ute Heidmann, « Comparaison et analyse de discours. La comparaison différentielle comme méthode », Jean-Michel Adam et Ute Heidmann (éd.), *Sciences du texte et analyse des discours. Enjeux d'une interdisciplinarité*, Genève, Slatkine, 2005 et « Épistémologie et pratique de la comparaison différentielle. L'exemple des (ré)écritures du mythe de Médée », M. Burger et C. Calame (éd.), *Comparer les comparatismes. Perspectives sur l'histoire et les sciences des religions*, Paris, Edidit et Milano, Arché, 2006.

Stéphane Leyens (« La nécessaire articulation de l'argumentation. Les vertus d'un modèle "inférentialiste" de la rationalité ») s'appuie sur la philosophie de Robert Brandom<sup>7</sup> pour proposer un « modèle adéquat » d'argumentation dans lequel la narration viendrait s'inscrire « naturellement » (p. 179) et la rigueur syllogistique s'adjoindrait le secours de l'interprétation narrative.

Une postface de Jean-Marc Ferry, qui se veut un prolongement de la réflexion, propose d'interroger le lien entre narration et argumentation du point de vue de « l'anthropologie philosophique », dans une approche centrée sur *l'identité* : Jean-Marc Ferry « suppose un lien consubstantiel entre *formes d'identité* et *registres de discours* » (p. 200) et définit, en regard d'une « identité narrative », une « identité argumentative » « structure [...] typiquement moderne » marquée « par les traits de l'individualisme et de l'universalisme » (p. 204) et en cela distincte d'une structure de normativité traditionnelle.

Le tout offre un panorama pluridisciplinaire qui démontre l'efficacité pragmatique de la narration — et ce quel que soit le champ abordé —, dans la stricte logique du *storytelling*, ces nouveaux usages du récit que Christian Salmon a d'abord analysé dans la sphère américaine, avant que de montrer comment ils affectent désormais l'économie des discours tant au niveau économique et juridico-politique qu'au niveau individuel.<sup>8</sup>

On pourra déplorer le pointillisme des études de cas qui empêche véritablement la transversalité de l'approche de jouer à plein. Si toutes les études convergent pour montrer l'imbrication entre narration et argumentation et révèlent le potentiel persuasif du récit, il manque à l'ensemble une véritable mise en perspective théorique, qui rassemblerait les faisceaux disciplinaires. Le caractère extrêmement précis et minutieux des études ne compense pas l'absence de surplomb global et l'on regrette que « l'introduction » de l'ouvrage, au lieu de rendre compte singulièrement de chacun des articles, séparant non seulement les secteurs disciplinaires mais renvoyant chacun à la spécificité de son corpus, ne se soit pas davantage attaché à qualifier « le lien [...] profond entre les deux registres de discours » ou à « redéfinir depuis les pratiques contemporaines » la « relation de proximité » (p. 11) que narration et argumentation semblent avoir de toute éternité entretenue. C'est bien pourtant le but affiché de ce volume qu'une interdisciplinarité qu'elle ne parvient pas réellement à atteindre, peut-être parce que la convertibilité et le transfert conceptuels restent d'irréductibles pierres d'achoppement.

<sup>7</sup> Robert Brandom, *Making it explicit. Reasoning, representing and discursive commitment*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1994 ; *Articulating reasons. An introduction to inferentialism*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2000 ; *Tales of the mighty dead*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2002.

<sup>8</sup> *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, « Cahiers libres », Éditions La Découverte, 2007, « La Découverte/Poche », 2008.

## PLAN

---

## AUTEUR

---

Florence Pellegrini

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [pellegrini@wanadoo.fr](mailto:pellegrini@wanadoo.fr)